## LES SYNDICATS FACE AU COUP DE FORCE FASCISTE...

## MOTION DE L'U.D. FORCE OUVRIERE DE L'EURE:

La Commission administrative de l'Union départementale Force Ouvrière réunie à Evreux la 4 mai 1958.

CONSTATE avec une douloureuse angoisse que le drame algérien continue à causer chaque jour de nombreuses victimes musulmanes et européennes et qu'en l'état actuel des choses, aucune issue ne peut être prochainement espérée à ce conflit, malgré les affirmations réitérées des milieux officiels;

DECLARE que le poursuita des hostilités et des violences de toute nature ne peut, dans son horrible logique, que conduire à l'extermination d'un des camps antagonistes, ce qui ne peut être admis, ni du point de vue humain et moral, ni du point de vue des relations internationales car une «victoire totale française» exigerait une action militaire en territoires tunisien et marocain;

AFFIRME solennellement qu'il faut, de toute urgence, rompre le cycle infernal des violences, qui n'ont que déjà beaucoup trop accumulé de morts, de souffrances, de haines et de ruines et rendu plus difficile la recherche d'une solution pacifique à la tragédie algérienne;

DEMANDE en conséquence la CESSATION IMMEDIATE DES HOSTILITES et le respect par les autorités civiles et militaires de la métropole et de l'Algérie, comme par les responsables musulmans de tout parti, des libertés fondamentales qui garantissent la vie et la dignité humaines.

-----

## COMMUNIQUÉ F. O. RÉGION PARISIENNE:

La Commission Exécutive de l'Union des Syndicats FORCE OUVRIERE de la Région Parisienne, réunie extra-ordinairement le Jeudi 15 Mai à 18 heures:

Condamne vigoureusement la prise du pouvoir par certains éléments factieux en Algérie, soutenus par une partie de l'Armée.

Déclare que les Syndicats FORCE OUVRIERE défendront par tous les moyens les libertés démocratiques comme ils s'opposeront à toute tentative de pouvoir personnel.

Dénonce les pressions intolérables qui s'exercent sur le Gouvernement pour infléchir la politique de négociation et de paix, souhaitée par la majorité du pays.

Se déclare résolue à suivre tous les mots d'ordre d'action de I C.G.T.-FORCE OUVRIERE.

Mandate son bureau pour prendre toutes mesures nécessitées par la situation, y compris

LA GREVE GENERALE SI LA DEFENSE DES LIBERTES DEMOCRATIQUES L'EXIGE.